

ALLÉE DU CHAMP DE BATAILLE

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

Dans la lettre d'information municipale distribuée récemment, il vous a été fait part du projet d'abattage de la totalité des hêtres bordant l'allée du champ de bataille. Une réunion publique d'information était prévue le jeudi 12 novembre à la salle du Viking, relayée par la presse locale. Malheureusement, celle-ci a dû être annulée compte tenu des dernières mesures sanitaires liées à la progression de la Covid-19.

HISTORIQUE DE L'ALLÉE

Après avoir été propriété nationale, puis dans le domaine privé de 1835 à 1936, **l'allée est propriété de la ville depuis 1956**. L'arrêté ministériel du 13 avril 1937 avait déclaré inscrite à l'inventaire des sites, l'allée du du Champ de Bataille, comme propriété de l'hospice du Neubourg.

Au cours de la séance du conseil du 11 février 1939, une grande partie des arbres étant morts ou creux, **un arrêté avait été pris concernant l'abattage des arbres vétustes de l'allée du Champ de Bataille**.

En décembre 1944, **la commission administrative de l'hôpital hospice a décidé la vente d'un certain nombre d'arbres malades**, aidant ainsi au ravitaillement en bois de chauffage de la population. Sur le cliché IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) du 30 août 1954, **tous les arbres ont été coupés**.

En mars 1956, l'avenue du Champ de Bataille a été cédée par l'hôpital à la ville, qui décida sa remise en état.



DIAGNOSTIC



A peine 70 ans plus tard, devant l'évolution de la dégradation de ces arbres, nous avons pris la décision de nous adjoindre le concours de spécialistes. L'ONF (Office National des Forêts) a été missionné pour réaliser une étude de ces arbres. Il est ressorti de ce diagnostic que « **L'état sanitaire global est très médiocre** ». Sur les 167 hêtres (184 avaient été plantés en 1957/59), 94 présentent des défauts rédhibitoires ou majeurs. 35 ont des défauts moyens et 38 ont des défauts modérés, qui nécessiteraient une taille de mise en sécurité et d'entretien.

Différents types d'observations sur l'aspect sanitaire ont pu être conduits, dont ceux liés à un **trouble des fonctions physiologiques** (bilan physiologique négatif, puisque 79% des arbres présentent une vitalité qui n'est pas en rapport avec leur stade de développement), ceux liés à **la présence d'agents pathogènes champignons** : polypore géant, pholiote adipeuse, polypore écailleux. Le polypore géant attaque les racines d'une façon irrémédiable. La pholiote adipeuse provoque une pourriture du bois de cœur, suite à une blessure (plaie de taille). Le polypore écailleux colonise la partie haute de l'arbre, induisant une pourriture blanche fibreuse.

Les hêtres tolèrent un ombrage important et ont besoin d'une pluviométrie annuelle de plus de 750 mm et d'une humidité atmosphérique élevée. Hors, depuis plusieurs années **la pluviométrie diminue, l'hygrométrie de l'air et du sol également**, pendant que les **températures augmentent et que les vents tempétueux sont de plus en plus forts et fréquents**. Ces arbres sont sensibles à la mise en lumière soudaine et craignent les élagages sévères.

QUELLES SOLUTIONS ? Avec l'ONF, nous avons étudié deux hypothèses.



1. Abattre dans un premier temps les 94 arbres présentant un risque majeur pour la sécurité des promeneurs. Les 73 restants devront subir une taille de nettoyage et de rééquilibrage, laissant la luminosité pénétrer dans les houppiers et accélérant leur dépérissement. Les nouvelles plantations seront bloquées dans leur croissance par les vieux arbres restés en place et la configuration de l'allée sera complètement inesthétique.



Quant à la faune qui pourrait loger dans les arbres, la proximité du bois du Champ de Bataille qui jouxte cette allée, laisse à penser qu'elle pourrait y trouver refuge.

2. Abattre la totalité des hêtres en une seule fois, changer la terre contaminée au niveau des souches, et replanter cette allée en position intercalaire (à un mètre de l'ancienne ligne de plantation, dans des fosses amendées de 8m³), des espèces d'arbres plus adaptées. Les essences devront être à la fois résistantes à la sécheresse, au soleil et au vent. Par ailleurs, nous éviterons les essences, pour lesquelles une maladie ou des ravageurs spécifiques (comme la chenille processionnaire du chêne) sont déjà déclarés. Enfin, les arbres devront avoir la capacité d'accueillir la faune sauvage. A cet effet, un groupe de travail a été constitué dans le but d'étudier les modalités de réaménagement de cette allée du Champ de Bataille. Les enfants des écoles du Neubourg seront associés à cette opération de replantation.

► **C'est cette seconde hypothèse qui a été retenue pour sa cohérence. Un abattage en cette période automnale est très favorable pour la gestion de la structure du sol afin de réussir une replantation en automne 2021, laissant ainsi aux générations futures un bel élément d'ensemble.**